

Poursuivre les mises à l'herbe

Les bulletins "Pousse de l'herbe" se poursuivent pour l'année 2024. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe de 13 stations météorologiques du département en utilisant la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une idée sur le stade physiologique des prairies afin d'adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe, tels que : le départ en végétation, l'épi à 5 cm du sol, l'épiaison ou la floraison.


A chaque stade correspond une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces tel que l'ensilage ou l'enrubannage (tableau 1) ...

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. L'intérêt de cette méthode est, au lieu de se baser systématiquement sur des dates figées, de pouvoir s'adapter aux conditions spécifiques de chaque année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude.

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés-jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 17 mars 2024

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 17 mars 2024	Somme de T°C au 17 mars 2023	Moyenne des sommes de T°C au 17 mars depuis 10 ans (sauf Alpuech 8 ans)	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Alpuech	1 107	202	155	152	84
Brusque	858	324	264	-	77
Canet de Salars	860	268	208	218	71
Colombières	647	347	293	-	61
Cornus	718	296	184	-	126
Durenque	812	295	236	-	64
Huparlac	860	259	225	219	93
Lacroix Barrez	748	300	259	252	64
Millau (Soulobres)	715	334	272	280	34
Montlaur	370	404	279	324	25
Peux et Couffouleux	830	322	255	-	55
St Côte d'Olt	380	394	299	-	71
Salles la Source	578	331	235	271	38
Villefranche de Rouergue	333	398	302	339	49

Début du printemps ?

Le retour de températures douces et du soleil favorise la pousse de l'herbe (20 à 30 kgMS/ha/jour) et la portance des sols. Au 17 mars 2024, on observe une avance de l'ordre de 8 jours en moyenne par rapport à l'année dernière et par rapport à la moyenne des 10 dernières années. Les températures plus fraîches de ces derniers jours réduisent l'avance prise cette année.

La semaine s'annonce très douce, la pousse de l'herbe sera donc favorisée. Un nouveau passage pluvieux est éventuellement prévu en début de semaine prochaine.

Aucun stress hydrique est constaté à ce jour, les prairies puisent leur besoin en eau dans la Réserve Facilement Utilisable (RFU).

Mettre à l'herbe !

Les zones basses sont aux 400°J, les mises à l'herbe doivent se terminer. Prévoir un délai de retour sur paddock de 30 jours. Anticiper la fin du déprimage. Pour les parcelles de fauches en foin, l'apport d'azote est à réaliser.

En zones moyennes (Brusque et Peux et Couffouleux compris) les 300°j sont dépassés, les mises à l'herbe sont à réaliser y compris pour les systèmes allaitants 100% à l'herbe. Les prairies permanentes les plus précoces peuvent intégrer la sole de pâturage pour allonger le tour.

A cette période, respecter un délai de retour sur paddock de 30 jours pour ne pas épuiser les plantes (stade 2,5 - 3 feuilles pour les ray grass) en jouant avec la complémentation à l'auge et la surface.

Pour les parcelles de fauche en foin, l'apport d'azote est à réaliser.

Les zones hautes sont aux 250-300°J, il faut mettre à l'herbe sur les prairies les plus précoces et portantes. Prévoir un tour de pâturage de l'ordre de 30 à 35 jours en déprimant quelques parcelles de fauches et/ou en complétenant les animaux... Sortir les animaux

quelques heures pour assurer la transition alimentaire, limiter le piétinement, mais surtout pour consommer la pousse de cet hiver et donner de la lumière à la prairie pour favoriser le tallage. En systèmes allaitants, la mise à l'herbe des premiers lots peut débuter (génisses, vaches taries ou de réformes)

Dans les zones de très haute altitude (> 1 000 m), le stade démarrage de végétation s'approche, il devrait être atteint d'ici une dizaine de jours, il faut finaliser les clôtures. Sur les parcelles les plus précoces, la mise à l'herbe peut commencer quelques heures pour assurer la transition alimentaire, mais surtout pour consommer la pousse de cet hiver et donner de la lumière à la prairie afin de favoriser le tallage.

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage/ Déprimage*	Pâturage/ Déprimage*	Début de la mise à l'herbe/Déprimage*	Début de pousse parcelles bien exposées – Verdissement
Prairie permanente fertile et précoce		Début de la mise à l'herbe	Début de pousse	Prairie au repos végétatif
Prairie permanente de fertilité moyenne	Début de la mise à l'herbe parcelles bien exposées - Début de pousse		Début de pousse - Verdissement	
Prairie permanente peu fertile				

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :

poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

***Sandra Frayssinhes,
Conseillère agronomie fourrage,
Chambre d'agriculture***